

31 octobre 2017

## Le DPCP en chiffres

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) est une organisation en constante évolution qui peut compter, pour traiter les centaines de milliers de demandes, d'intenter des procédures ou de constats d'infraction qui lui sont annuellement soumis, sur le professionnalisme et l'expertise de plus de 1 100 employés, toutes catégories confondues.

Plus précisément, le DPCP c'est<sup>1</sup> :

- Quelques 1 100 employés, dont 588 procureurs, 14 procureurs en chef, 47 procureurs en chef adjoints, 16 cadres et plus de 400 professionnels, techniciens en droit et employés de soutien;
- 189 procureurs âgés de moins de 35 ans, soit 32 % des procureurs;
- 67 % des procureurs sont des femmes (391 femmes contre 197 hommes);
- Un budget annuel qui tourne plus ou moins autour des 130 millions de dollars.

En comparaison, il est intéressant de noter qu'en 2007, année de sa création, le DPCP comptait uniquement 700 employés. De ce nombre :

- 413 procureurs agissaient au nom du DPCP, en plus de 47 procureurs en chef et procureurs en chef adjoints;
- 147 procureurs étaient âgés de moins de 35 ans, soit 36 % des procureurs;
- Les femmes étaient déjà majoritaires, comptant, toutes catégories confondues, 241 procureures, procureures en chef et procureures en chef adjointes, soit 52 %;
- Enfin, le budget annuel du DPCP était en 2007 d'un peu plus de 61 millions de dollars.

<sup>1</sup> Données au 31 mars 2017, correspond aux employés sur la paie